

Procès-verbal de la 61ème Assemblée générale de la société de développement Lausanne-Jorat

DATE : jeudi 31 octobre 2022 à 19h00

LIEU : Grande salle de Vers-chez-les-Blanc

PRÉSENTS : voir liste de présence

EXCUSÉS :

Mme la Conseillère Municipale Natacha LITZISTORF ; Mme la Conseillère Municipale Emilie MOESCHLER ; M. le Conseiller Municipal David PAYOT ; M. le conseiller Municipal Antoine HILDBRAND ; M. le Conseiller Municipal Xavier COMPANYY ; Madame Janine OVERNEY, Société de Développement du quartier de l'Est ; Romano HASENAUER ; Charlotte STAHEL ; Isabelle et Jacques TROYON ; Annette et Roger SANDOZ ; Christine et Olivier ETIENNE ; Chantal et Patrick PORTMANN ; Philippe DUCOMMUN ; André BLANC ; Martine et Robert STAHEL ; Olivier et Agnès CACHIN, tous membres.

Assemblée particulière puisqu'en raison du COVID, la dernière assemblée générale s'est tenue le 15 octobre 2021 et le rapport d'activités portera donc sur un peu plus de 5 mois seulement.

Point 1 : Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

J.-F. Laurent fait remarquer que le procès-verbal n'avait malheureusement pas été mis à disposition sur le site internet. Lise le met immédiatement à disposition en ligne. Le président en propose la lecture mais personne ne le demande. Il est approuvé à l'unanimité moins 6 abstentions.

Point 2 : Discussion et approbation du rapport d'activité du comité

Au cours de cette période, votre comité s'est réuni 4 fois en séance de comité. Plusieurs autres séances ont été plus spécifiquement consacrées à la préparation des diverses fêtes et animations de nos villages. Comme chaque année, le comité s'est investi dans deux types d'activités : l'animation de nos villages et l'intérêt pour les projets d'aménagement et de développement de nos quartiers.

Table du Giron :

La table située sur la place en face du Café Populaire est en mauvais état et commence à pourrir. Pour mémoire, cette table a été offerte à la collectivité par le Giron du Centre 2014.

La commune a été contactée mais elle n'a pas de budget pour la réparer ou la remplacer. Dès lors, une fois hors d'usage, il n'y aura plus de table sur cette place.

L'entreprise VITTOZ BOIS, qui détient une table similaire, mais en bon état, a décidé d'en faire don. Remerciements à l'entreprise VITTOZ BOIS et son directeur Stéphane CATTI pour leur générosité. La table sera mise en place dès ce printemps.

Dénomination de la place au centre de Vers-chez-les-Blanc

La place en question est fréquentée par les pique-niqueurs, par ceux qui souhaitent s'arrêter un moment pour se reposer, attendre ou boire un verre, mais également pour faire nos fêtes villageoises. Il est difficile de la situer lorsqu'on en parle. Le comité estime que cette place mérite d'avoir un nom et en a fait la demande auprès de la municipalité en proposant le nom « PLACE DES RÂPES ». Dans l'attente de la réponse.

Matériel :

Stéphane Catti fait le point sur les achats de matériel effectués durant l'année notamment une nouvelle cantine, des vêtements pour le comité ainsi que des chapeaux pour nos bénévoles.

Circulation dans nos hameaux :

Objet de la seconde partie de la soirée.

Manifestation organisée par la Jeunesse :

Brève présentation par Nadia Musio, présidente du comité d'organisation de la Théâtrale 2022 qui se tiendra à Epalinges dans quelques semaines.

Il est également fait mention de l'achat par la SDLJ de 10 « parts de drapeau » au titre de participation au financement du nouveau drapeau de la société de Jeunesse, étendard qui fête ses 100 ans.

Courriers adressés à la municipalité

Marisa Maurer Putallaz cite les différents échanges avec la Municipalité :

1° La Résolution de M. Pierre MOREILLON qui demandait d'adopter des mesures énergiques et rapides afin de faire cesser le trafic de transit routier indésirable dans nos hameaux. La présentation en seconde partie d'assemblée devrait y apporter une réponse.

2° Demande à ce que la problématique de l'éclairage public dans nos quartiers soit mise en priorité car il nous semble évident que l'impact sur l'environnement est indéniablement plus grand dans les zones foraines que dans le centre-ville. Nous attendons encore une réponse.

3° Enfin, dans le dossier de la pollution des sols aux dioxines et aux furanes, la question de savoir si des prélèvements ont été faits dans notre région et les résultats ce ceux-ci tout en faisant part de notre inquiétude. Là aussi, nous attendons la réponse.

Eoliennes :

Gilles Chevrier donne les derniers développements dans le domaine des parcs éoliens à l'étude dans notre région. Compte tenu des dernières décisions en justice, une demande de permis de construire formelle pourrait maintenant être déposée par les porteurs du projet.

ANIMATIONS

Fête de l'Avent :

Les enseignants ayant émis le vœux de déplacer la date de la fête à une période moins chargée que la dernière semaine avance les vacances de Noël, nous avons décidé d'organiser dorénavant une fête de l'Avent au début du mois de décembre.

En parallèle, contact avec l'amicale des Sapeurs-pompiers de Vers-chez-les-Blanc qui envisageait de mettre en place un grand sapin de Noël au centre de Vers-chez-les-Blanc et de le décorer en conséquence. Dès lors, il a été décidé d'organiser la fête de l'Avent autour du sapin. Celle-ci a eu lieu le 2 décembre. Chants des élèves dans le préau de l'école puis soupe et vin chaud devant le magnifique sapin des Sapeurs-pompiers sur la place, en face du Popu.

Cela fut également l'occasion de prendre congé de M. ROSSELET, directeur de l'établissement scolaire de La Sallaz/Vers-chez-les-Blanc, à l'occasion de son départ à la retraite. Pour mémoire, M. ROSSELET est l'auteur de l'hymne de Vers-chez-les-Blanc qu'il avait composé pour l'inauguration du collège et qui est chaque année chanté par les élèves lors de nos manifestations.

Remerciements à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour la mise en place du sapin et les commerçants du centre du village qui ont participé à son financement ainsi qu'à la famille BELET qui a offert la soupe.

Journal et réseaux sociaux

Lise présente les différents canaux d'informations à disposition de nos membres. Elle rappelle également que nous sommes toujours heureux de pouvoir publier des photos de notre village ou des articles sur des sujets touchants à notre région.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Présentation et approbation des comptes, rapport du caissier et des vérificateurs.

Rapport du trésorier Gilles Chevrier.

Gilles présente en détail les chiffres de l'exercice marqué par des charges supérieures et surtout moins de recettes en raison du COVID et des restrictions qui en ont découlé.

Rapport du vérificateur des comptes

Jean-François LAURENT présente le rapport établi par les vérificateurs suite au contrôle effectué le 24 mars 2022. Il indique que les comptes sont très bien tenus et qu'aucune irrégularité n'a été constatée. Il remercie d'ailleurs le caissier pour son travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité de l'assemblée.

Point 4 :

Admissions

Nous n'avons enregistré aucune admission depuis le mois d'octobre, date de la dernière assemblée générale.

Démissions

Pascale KLEINER
Philippe DUCOMMUN

Jubilaires

A 40 ans de société :

Annette Blanc

Ont 30 ans de société :

Mme et M. Chantal et Roger DESTRAZ

Mme et M. Marianne et Pierre-Henri LOUP

M. André MICHON

Mme et M. Marie-Claire et Jacques MONNEY

Mme et M. Anne et Alfred SEILER

Mme Silvia WACHS-JAKOB

Ont 20 ans de société :

Mme et M. Caroline et Stéphane CATTI

Mme et M. Fabienne et Jacques CORNUZ

M. Pierre-André JAQUIER

Point 5 : Election du président, du comité et de la commission de vérification des comptes.

Election du président

La parole est donnée à Stéphane CATTI, vice-président.

Il annonce que l'actuel président, Sylvain LIENHARD souhaite poursuivre son mandat et se porte donc candidat à sa propre réélection.

L'assemblée élit à nouveau Sylvain LIENHARD par acclamation au poste de président de la société.

Election du comité

Cette année, le comité était composé des membres suivants :

Mesdames et Messieurs

- Stéphane CATTI Montblesson
- Gilles CHEVRIER VCLB
- Marisa MAURER PUTALLAZ VCLB
- Claude PENEVEYRE VCLB
- Corinne RAY Chalet-à-Gobet
- Benoît JOHNER Chalet-à-Gobet
- Lise APOTHELOZ Montblesson
- Olivier MEYLAN Montblesson

Le président demande si quelqu'un dans la salle est intéressé à rejoindre le comité.

Cela n'est pas le cas. Le comité est élu en bloc par acclamation.

Le président remercie les membres du comité pour leur engagement tout au long de l'année. Il remercie aussi les conjoint(e)s très souvent impliqués aussi. Il indique qu'il est très agréable de pouvoir compter sur une équipe compétente, dynamique, disponible et toujours dans la bonne humeur.

Election de la commission de vérification des comptes

Pour l'année dernière, la commission était composée de

Jean-François LAURENT, rapportrice

Jean-François HOFFER, vérificateur

Roland JAQUIER, suppléant.

M. Jean-François LAURENT, arrivant au terme de son mandat, doit être remplacée. Mme Lauréanne RODRIGUEZ se propose spontanément.

L'assemblée accepte à l'unanimité la composition suivante de la commission de vérification des comptes pour l'année 202 :

- ❖ Jean-François HOFFER, rapporteur
- ❖ Roland JAQUIER, vérificateur.
- ❖ Lauréanne RODRIGUEZ, suppléante.

Point 6 : Fixation de la cotisation annuelle

Les montants actuels des cotisations sont les suivants

Membre : 20 CHF

Réduction pour couple : 30 CHF

Société : 80 CHF

A l'unanimité, l'assemblée accepte de ne pas les modifier.

Point 7 : Discussion des questions d'intérêt général

M. Pierre MOREILLON avait demandé à prendre la parole

Il souhaite rappeler 2 démarches très importantes en cours actuellement soit la définition et l'adoption du plan directeur communal (PDCOM) et du plan d'affectation communal (PACOM). Il rappelle la séance de février 2018 lors de laquelle les autorités nous ont informés de la mise à l'enquête d'une zone réservée, depuis entrée en force, laquelle bloque le développement de nos quartiers.

Il lance un appel aux propriétaires concernés par le dézonage de leur terrain ainsi qu'à celles et ceux qui ont l'espoir de créer une centralité de quartier et celles et ceux souhaitant qu'on leur accorde le droit aux mêmes égards que les citoyens.

Il leur recommande d'entrer en contact avec les élus afin de faire entendre leur voix.

M. Jean-François LAURENT

Dans le prolongement de ce qui a été dit par M. Moreillon, il demande s'il serait possible, lors d'élections communales, d'obtenir la liste des candidats habitant les Râpes. Le comité va se renseigner.

M. Guy GAUDARD

Remercie le comité pour son travail et son engagement tout au long de l'année. Revient sur les propos de Pierre MOREILLON et invite les propriétaires à être attentifs car il estime qu'ils vont perdre beaucoup de droits (il s'inclut dans les propriétaires concernés). Il affirme que la ville spolie des propriétaires alors que d'autres terrains devraient être considérés pour la compensation des zones à bâtir excédentaires de la commune.

Point 8 : propositions individuelles

Néant

La parole n'étant plus demandée, le président clos l'assemblée générale.

NB : la présentation du Service de la Mobilité (seconde partie de l'assemblée) a été mise à disposition sur notre site Internet à l'issue de la réunion.